

# Décision n° DEP-DEU-0372-2009 du 23 juin 2009 de l'Autorité de sûreté nucléaire portant prorogation d'agrément de laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-11 et R. 1333-11-1;

Vu la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, notamment son article 4 ;

Vu la décision n°2008-DC-0099 du 29 avril 2008 de l'Autorité de sûreté nucléaire portant organisation d'un réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement et fixant les modalités d'agrément des laboratoires, homologuée par l'arrêté du 8 juillet 2008, notamment le 1° de l'article 28 ;

Vu l'arrêté du 3 août 2005 fixant la liste des laboratoires agréés par le ministre chargé de l'environnement et par le ministre chargé de la santé pour les mesures de la radioactivité de l'environnement;

Vu la décision n°2006-001 du 20 novembre 2006 de l'Autorité de sûreté nucléaire établissant le règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire, homologuée par l'arrêté du 15 décembre 2006,

#### Décide:

#### Article 1er

La présente décision proroge l'agrément 3\_06 correspondant à la mesure de l'activité du carbone 14 dans des matrices biologiques, conformément à la grille des agréments figurant en annexe I. Cette prorogation s'applique aux laboratoires dont la liste figure en annexe II.

#### **Article 2**

La date limite de validité de ces agréments, fixée au 11 septembre 2009 par l'arrêté susvisé est prorogée jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2010.

#### **Article 3**

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire*.

Fait à Paris, le 23 juin 2009.

Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire, et par délégation, Le Directeur général

Jean-Christophe NIEL

### **ANNEXE I**

# à la Décision ASN n° DEP-DEU-0372-2009 du 23 juin 2009 portant agrément de laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement

## - Grille des catégories d'agrément des laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement -

L'agrément d'un laboratoire est défini par un code numérique à 2 composantes :

- le type de matrice (code à 1 chiffre de 1 à 6)
- la catégorie de mesures radioactives (code à 2 chiffres de 01 à 17)

Code:	Catégorie de mesures radioactives	Type 1 : Eaux - Eaux consommation, Eaux de surface, Eaux souterraines, Eaux de rejet,	sols –	Type 3: Matrices biologiques – Végétaux, lait, faune, flore	Type 4: Aérosols sur filtre	Type 5 : Gaz air	Type 6: Milieu ambiant (sol/air)
01	Radionucléides émetteurs γ > 100 keV	1_01	2_01	3_01	4_01	5_01	-
02	Radionucléides émetteurs γ < 100 keV	1_02	2_02	3_02	4_02	5_02	-
03	Alpha global	1_03	-	=	4_03	ı	=
04	Bêta global	1_04	-	=	4_04	ı	=
05	$^{3}$ H	1_05	2_05	3_05	-	5_05	-
06	<sup>14</sup> C	1_06	2_06	3_06	-	5_06	-
07	<sup>90</sup> Sr/ <sup>90</sup> Y	1_07	2_07	3_07	4_07	ı	-
08	Autres émetteurs bêta purs	1_08	2_08	3_08	-	ı	-
09	Isotopes de U	1_09	2_09	3_09	4_09	ı	-
10	Isotopes de Th	1_10	2_10	3_10	4_10	ı	-
11	<sup>226</sup> Ra + descendants	1_11	2_11	3_11	-	<sup>222</sup> Rn: 5_11	-
12	<sup>228</sup> Ra + descendants	1_12	2_12	3_12	-	<sup>220</sup> Rn: 5_12	-
13	Isotopes Pu, Am,	1_13	2_13	3_13	4_13	-	-
14	Gaz halogénés	-	-	-	-	5_14	-
15	Gaz rares	-	-	-	-	5_15	-
16	Dosimétrie gamma	-	-	-	-	ı	6_16
17	U pondéral	1_17	2_17	3_17	4_17	-	-

# ANNEXE II à la Décision ASN n° DEP-DEU-0372-2009 du 23 juin 2009 portant agrément de laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement

- Liste des laboratoires bénéficiant de la prorogation d'agrément 3-06 -

Nom du laboratoire	Ville	Catégorie de mesures												Référence	Date					
	(Département ou	Matrice biologique (type 3)												agrément	limite de					
Pays)																			validité	
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
AREVA NC/	Beaumont-Hague						X												Arrêté du	01/02/10
La Hague/SPR	(50)																		03/08/05	
CEA/Marcoule	Bagnols-sur-Cèze						X												Arrêté du	01/02/10
DUSP/SPR	(30)																		03/08/05	
CEA/Saclay	Saclay (91)						X												Arrêté du	01/02/10
Laboratoires SPR																			03/08/05	
Marine – Groupe	Cherbourg (50)						X												Arrêté du	01/02/10
d'études																			03/08/05	
atomiques de l'EMM																				
SUBATECH/SMART	Nantes (44)						X												Arrêté du	01/02/10
<ul> <li>Ecole des mines de</li> </ul>																			03/08/05	
Nantes																				